ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique du logement

Question écrite n° 114214

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur la construction de logements. En 2001, l'INSEE prévoyait 300 000 logements dont la France avait besoin de construire chaque année. Aujourd'hui, ce sont 500 000 logements, si l'on en croit une récente étude du Crédit foncier. Chaque divorce engendre un besoin supplémentaire de 0,7 logement, or cela concerne 40 % des couples. Les 708 000 familles recomposées (8 % des foyers) ont besoin de grands logements. Le choix de vivre en couple dans 2 domiciles séparés concernerait 10 000 personnes. Enfin, la mobilité dans le travail ou à l'heure de la retraite multiplie les lieux de vie. Ces causes entraîneraient une demande de 110 000 logements par an contre les 38 000 envisagés par l'Insee pour la période 2005-2020. Pour couvrir les besoins liés au vieillissement, il faut prévoir 158 000 nouveaux logements par an d'ici à 2010. L'immigration, elle, suscite un besoin évalué à 75 000 logements par an (contre 40 000 pour l'INSEE). En conséquence, il lui demande de lui faire connaître sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Jean-Marc Roubaud
Circonscription : Gard (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 114214
Rubrique : Logement
Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement
Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 26 décembre 2006, page 13479